


**18 novembre 2014**

 Etoile-Saint Honoré  
 21 rue Balzac  
 75008 Paris

## UNE JOURNÉE : DEUX SUJETS

### Demi-journée ou journée complète

**Sujet 1 :**

 Le commissaire  
 aux comptes  
 face aux **risques**  
**environnementaux**
**Sujet 2 :**

 Les risques liés à la  
 formalisation de la  
**pratique commerciale :**  
 les points essentiels à connaître

### 9h – 12h30 : Le Commissaire aux comptes face aux risques environnementaux

**Séquence 1 : Les enjeux pour le CAC**

- Comprendre la notion de risques environnementaux
- Comment prendre en compte ces risques dans la démarche d'audit ?

**Séquence 2 : La notion d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**

- L'activité de l'entité à auditer est-elle soumise à la réglementation ICPE ?
- Définition et nomenclature
- Les différents régimes

**Séquence 3 : Les principaux points de risque**

- Responsabilités et sanctions
- Situations à risque

**Séquence 4 : Le lien avec la démarche d'audit**

- Rappel des NEP 315 et 250 et exemples de procédures à mettre en œuvre dans le cadre de l'audit
- Où rechercher l'information ?
- Quelles informations rechercher ?
- Lien avec les autres obligations du commissaire aux comptes

### 14h – 17h30 : Les risques liés à la formalisation de la pratique commerciale : les points essentiels à connaître par le commissaire aux comptes

**Séquence 1 : L'obligation de communication des Conditions générales de vente et le contenu**

- Les principaux enjeux de la loi Hamon
- Le contenu et l'obligation de communication des Conditions générales de vente
- Les sanctions applicables

**Séquence 2 : La formalisation de la relation**

- La Convention récapitulative
- Le déséquilibre significatif dans les droits et les obligations des parties
- Le prix de revente imposé/ La revente à perte

- Les garanties attachées au contrat de vente

**Séquence 3 : La facturation**

- Les mentions obligatoires
- La facturation du prix de vente et des prestations de service

**Séquence 4 :**
**Le lien avec la démarche d'audit**